

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif		
Actif courant		
Placements	582 716 861 \$	445 658 651 \$
Trésorerie	2 493 296	1 999 605
Revenu à recevoir	1 107 530	1 096 640
Charges payées d'avance	37 055	54 937
Total de l'actif	586 354 742	448 809 833
Passif		
Passif courant		
Options vendues, à la juste valeur (note 9)	165 127	58 544
Distributions à payer aux porteurs d'actions (note 6)	7 044 315	6 335 696
Dettes et charges à payer	325 887	149 827
Actions de catégorie J (note 4)	100	100
Actions privilégiées (note 4)	298 172 080	268 177 580
Prime sur actions privilégiées (note 4)	280 776	—
Total du passif, hors actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	305 988 285	274 721 747
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	280 366 457 \$	174 088 086 \$
Actions rachetables en circulation (note 4)		
Actions privilégiées	29 817 208	26 817 758
Actions de catégorie A	29 817 208	26 817 758
Actions de catégorie J	100	100
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action		
Action privilégiée (\$)	10,00	10,00
Action de catégorie A (\$)	9,40	6,49
Action de catégorie J (\$)	1,00	1,00

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2021	2020
Revenu		
Revenu tiré du prêt de titres (note 10)	9 103 \$	10 520 \$
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés :		
Dividendes	10 876 131	10 356 868
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements (note 8)	4 431 040	4 627 007
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements	99 311 397	(112 836 251)
Gain (perte) net réalisé sur les options (note 8)	(1 975 351)	(373 549)
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les options	(14 710)	195 890
Total du gain (de la perte) net sur les placements et les dérivés	112 628 507	(98 030 035)
Total des revenus (pertes), montant net	112 637 610	(98 019 515)
Charges		
Frais de gestion (note 7)	1 814 348	1 358 542
Honoraires d'audit	20 125	23 713
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	9 917	9 946
Droits de garde	20 808	25 587
Frais juridiques	811	998
Frais de communication de l'information aux porteurs d'actions	24 390	18 597
Autres frais d'administration	92 691	91 010
Intérêts et frais bancaires	—	16
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions privilégiées, montant amorti (note 4)	998 151	—
Coûts de transactions	36 988	20 277
Total des charges	3 018 229	1 548 686
Revenu (perte) net de placement compte non tenu des distributions sur les actions privilégiées	109 619 381	(99 568 201)
Distributions sur les actions privilégiées (note 6)	(8 007 127)	(7 438 203)
Amortissement de la prime sur actions privilégiées (note 4)	51 080	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	101 663 334 \$	(107 006 404) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, par action¹	3,45 \$	(3,92) \$

¹ Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation pendant la période (note 4).

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A liée aux activités	101 663 334 \$	(107 006 404) \$
Ajustements aux fins du rapprochement des flux de trésorerie nets liés aux activités :		
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements (note 8)	(4 431 040)	(4 627 007)
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les placements	(99 311 397)	112 836 251
(Gain) perte net réalisé sur les options (note 8)	1 975 351	373 549
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les options	14 710	(195 890)
Augmentation (diminution) des distributions à payer aux porteurs d'actions privilégiées	408 675	—
Amortissement de la prime sur actions privilégiées (note 4)	(51 080)	—
Diminution (augmentation) du revenu à recevoir	(10 890)	39 446
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	17 882	(15 036)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	176 060	(47 364)
Achat de placements et d'options (note 8)	(51 615 725)	(11 625 250)
Produit tiré de la vente de placements et d'options (note 8)	16 416 474	21 321 160
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(34 747 646)	11 053 455
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	23 395 710	—
Produit de l'émission d'actions privilégiées rachetables (note 4) ¹	30 326 356	—
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A (note 4)	(890 348)	—
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6)	(17 590 381)	(8 188 848)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	35 241 337	(8 188 848)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	493 691	2 864 607
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 999 605	1 969 992
Trésorerie à la clôture de la période	2 493 296 \$	4 834 599 \$
Distributions sur les actions privilégiées rachetables (note 6) (\$)	7 598 452	7 438 203
Information supplémentaire² :		
Dividendes reçus (\$)	10 865 241	10 396 314
Intérêts versés (\$)	—	16

¹ Le produit brut de l'émission d'actions privilégiées rachetables s'est élevé à 30 444 418 \$, déduction faite des distributions à payer de 118 062 \$.

² Incluse dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES
DE CATÉGORIE A (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période	174 088 086 \$	217 034 796 \$
Activités :		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	101 663 334	(107 006 404)
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (note 6) :		
Distributions aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	(17 890 325)	(5 459 232)
Opérations sur actions rachetables de catégorie A :		
Produit de l'émission d'actions rachetables de catégorie A (note 4)	23 395 710	—
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission liés aux actions rachetables de catégorie A	(890 348)	—
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur actions rachetables de catégorie A	22 505 362	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A	106 278 371	(112 465 636)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période	280 366 457 \$	104 569 160 \$

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2021

	Nombre d'actions	Coût \$	Valeur comptable \$	% du portefeuille
Banques				
Banque de Montréal	498 773	38 857 688	63 374 097	
La Banque de Nouvelle-Écosse	702 077	44 636 369	56 601 448	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	435 670	42 650 989	61 473 038	
Banque Nationale du Canada	664 016	29 580 874	61 600 764	
Banque Royale du Canada	476 507	35 553 064	59 820 689	
La Banque Toronto-Dominion	674 618	34 061 533	58 590 573	
		225 340 517	361 460 609	62,0
Assurance				
Great-West Lifeco Inc.	1 646 417	51 681 743	60 571 681	
iA Société financière inc.	819 078	35 891 095	55 279 574	
Société Financière Manuvie	2 122 418	45 793 549	51 786 999	
Financière Sun Life inc.	838 961	33 943 140	53 617 998	
		167 309 527	221 256 252	38,0
Commissions intégrées des courtiers		(142 062)		
Total des placements		392 507 982	582 716 861	100,0

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2021 et 2020

1. ACTIVITÉS

Life & Banc Split Corp. (le « Fonds ») est une société de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario le 6 septembre 2006. Brompton Funds Limited (le « gestionnaire ») est responsable de la gestion des affaires, du portefeuille et du programme d'options du Fonds. Le Fonds est inscrit à la Bourse de Toronto et est entré en activité le 17 octobre 2006. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et procède à l'évaluation du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est Bay Wellington Tower, Brookfield Place, Suite 2930, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Le Fonds investit dans un portefeuille d'actions ordinaires de six grandes banques canadiennes et de quatre grandes sociétés canadiennes d'assurance vie cotées en bourse.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Life & Banc Split Corp. le 9 août 2021.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, dont IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui ont été établis conformément aux IFRS. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément.

a) Instruments financiers

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Les titres de créance du Fonds dont les flux de trésorerie contractuels sont constitués uniquement de capital et d'intérêts ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et les passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, d'actions privilégiées et d'actions de catégorie J sont évaluées en supposant le rachat des actions à la valeur liquidative à la date d'évaluation. Tous les autres actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. La valeur comptable des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours acheteur pour les actifs financiers et le dernier cours vendeur pour les passifs financiers. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 12 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

c) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

d) Opérations de placement et constatation des revenus et des charges

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements et la variation des gains ou pertes latents sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend ni l'amortissement des primes ni celui des escomptes sur les titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes et les charges liées aux dividendes versés sur les titres vendus à découvert sont constatés à la date ex-dividende.

Tant que les options sont en circulation, les primes payées ou reçues par le Fonds représentent respectivement un actif ou un passif dans l'état de la situation financière et sont évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché courante d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'échéance, au rachat ou à l'exercice d'une option sont compris dans les gains ou les pertes nets réalisés sur les options.

e) Coûts de transactions

Les coûts de transactions directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

f) Impôts sur le revenu

Le Fonds est une société de placement à capital variable selon la définition de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »); à ce titre, il est assujéti à l'impôt sur ses gains en capital nets réalisés. Cet impôt est remboursable dans certaines circonstances. En vertu de la partie IV de la Loi, le Fonds est généralement assujéti à un impôt de 38 ⅓ % sur les dividendes imposables qu'il reçoit de sociétés canadiennes au cours de l'exercice. Cet impôt est entièrement remboursable si le Fonds verse suffisamment de dividendes.

Le Fonds est également un intermédiaire financier constitué en société selon la définition de la Loi. À ce titre, il n'est pas assujéti à l'impôt sur les dividendes reçus aux termes de la partie IV.1 de la Loi. Il n'est pas assujéti non plus, aux termes de la partie VI.1 de la Loi, à l'impôt sur les dividendes qu'il verse sur les actions privilégiées imposables au sens donné à ce terme dans la Loi.

Étant donné la politique de placement et de versement des dividendes du Fonds, et compte tenu de la déduction des charges et des dividendes imposables sur les actions de sociétés canadiennes imposables, le Fonds ne s'attend pas à devoir verser un montant important d'impôt non remboursable au Canada. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

g) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres utilisés comme garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

h) Classement des actions rachetables par le Fonds

IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* exige que les actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées dans les passifs financiers. Par conséquent, conformément aux IFRS, les actions privilégiées et les actions de catégorie J du Fonds sont classées dans les passifs, car elles ne sont pas les catégories d'actions les plus subordonnées. Les actions de catégorie A comportent de multiples modalités de rachat; nous considérons donc qu'elles sont assorties de plus d'une obligation contractuelle envers les porteurs d'actions de catégorie A. Par conséquent, elles ont été classées comme passifs financiers.

4. ACTIONS RACHETABLES

Unités

Une unité désigne une unité théorique composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A. La valeur liquidative par unité se calcule comme suit : i) la valeur totale de l'actif du Fonds, moins ii) la valeur totale du passif du Fonds (les actions privilégiées n'étant pas comptabilisées comme un passif), y compris toutes les distributions déclarées et non payées, mais payables aux porteurs d'actions, moins iii) le capital déclaré des actions de catégorie J (100 \$).

Actions de catégorie J

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie J.

Au 30 juin 2021, 100 actions de catégorie J (100 au 31 décembre 2020) étaient en circulation.

Les actions de catégorie J n'ouvrent pas droit aux dividendes, mais confèrent un droit de vote par action à leur porteur. Elles sont rachetables au prix de 1,00 \$ par action.

Actions rachetables de catégorie A

Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A.

Le Fonds a l'intention de verser des distributions non cumulatives mensuelles aux porteurs d'actions de catégorie A. Aucune distribution ne sera versée sur les actions de catégorie A i) si les distributions payables sur les actions privilégiées sont impayées ou ii) si, relativement à une distribution en espèces, après le versement des distributions en espèces par le Fonds, la valeur liquidative par unité est inférieure à 15,00 \$.

Les actions de catégorie A prennent rang après les actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie J pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action de catégorie A confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions de catégorie A en circulation, dont la durée est de cinq ans, viendront à échéance le 30 octobre 2023. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action de catégorie A rachetée à cette date correspondra au plus élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité à cette date, moins la somme de 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) néant.

Les porteurs d'actions de catégorie A peuvent en demander le rachat au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions de catégorie A aux fins de rachat auront le droit de recevoir un prix par action de catégorie A correspondant à 96 % de l'écart entre i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée et ii) le coût d'achat pour le Fonds d'une action privilégiée aux fins d'annulation. Le coût d'achat d'une action privilégiée comprend le prix d'achat de l'action privilégiée, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions de catégorie A peut demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées l'avant-dernier jour ouvrable de novembre de chaque exercice (la « date de rachat annuel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Les actions de catégorie A du Fonds sont classées à titre de passif financier dans l'état de la situation financière.

Émises

	2021 Nombre d'actions	2020 Nombre d'actions
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 1 ^{er} janvier	26 817 758	27 296 158
Émission d'actions rachetables de catégorie A	2 999 450	—
Actions rachetables de catégorie A en circulation au 30 juin	29 817 208	27 296 158
Nombre moyen pondéré d'actions rachetables de catégorie A en circulation	29 471 118	27 296 158

Le 27 janvier 2021, le Fonds a émis 2 999 450 actions de catégorie A à un prix de 7,80 \$ par action pour un produit brut de 23 395 710 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les frais d'émission se sont élevés à 890 348 \$.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020, aucune action de catégorie A n'a été rachetée dans le cadre d'un rachat mensuel.

Le 30 juin 2021, le cours de clôture des actions de catégorie A s'élevait à 9,60 \$ par action (7,20 \$ au 31 décembre 2020).

Actions privilégiées rachetables

Autorisé

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

Les porteurs d'actions privilégiées étaient en droit de recevoir des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes de 0,13625 \$ par action. Les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions de catégorie A pour le paiement des distributions et le remboursement de capital en cas de dissolution, de liquidation ou de cessation des activités du Fonds. Chaque action privilégiée confère à son porteur un droit de vote sur certaines questions soumises au vote des porteurs d'actions.

Les actions privilégiées en circulation, dont la durée est de cinq ans, viendront à échéance le 30 octobre 2023. Le prix de rachat payable par le Fonds pour une action privilégiée correspondra au moins élevé des deux montants suivants : i) 10,00 \$, plus toute distribution à verser sur les actions privilégiées ou ii) la valeur liquidative du Fonds à cette date, divisée par le nombre d'actions privilégiées alors en circulation.

Les actions privilégiées peuvent être présentées par les porteurs aux fins de rachat par le Fonds au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable d'un mois (la « date de rachat »). Les porteurs qui présentent des actions privilégiées aux fins de rachat ont droit à un prix par action correspondant à 96 % du moins élevé des deux montants suivants : i) la valeur liquidative par unité établie à la date de rachat appropriée moins le coût d'achat pour le Fonds d'une action de catégorie A aux fins d'annulation ou ii) 10,00 \$. Le coût d'achat d'une action de catégorie A comprend le prix d'achat de l'action de catégorie A, les commissions et les autres frais, le cas échéant, liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer cet achat.

Un porteur d'actions privilégiées peut également demander le rachat simultané d'un nombre égal d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A l'avant-dernier jour ouvrable de novembre de chaque exercice (la « date de rachat annuel »), à un prix correspondant à la valeur liquidative par unité à cette date, moins les frais liés au rachat, notamment les commissions et les autres frais (le cas échéant) liés à la liquidation de toute portion du portefeuille du Fonds requise pour financer ce rachat. Les actions privilégiées et les actions de catégorie A doivent être présentées aux fins de rachat au moins 10 jours ouvrables avant la date de rachat annuel.

Émises

	2021 Nombre d'actions	2020 Nombre d'actions
Actions privilégiées rachetables en circulation au 1 ^{er} janvier	26 817 758	27 296 158
Émission d'actions privilégiées rachetables	2 999 450	—
Actions privilégiées rachetables en circulation au 30 juin	29 817 208	27 296 158

Le 27 janvier 2021, le Fonds a émis 2 999 450 actions privilégiées à un prix de 10,15 \$ par action pour un produit brut de 30 444 418 \$.

Les frais d'émission et la rémunération des placeurs pour compte liés à l'émission d'actions du 27 janvier 2021, qui s'élevaient à 998 151 \$, sont présentés à titre de charge dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées du Fonds peuvent être émises à prime, à escompte ou à la valeur nominale, qui représente la valeur de rachat. La prime/l'escompte correspond à l'écart entre le prix d'émission des actions (compte non tenu des dividendes courus inclus dans le prix) et la valeur de rachat; lorsque le prix d'émission est supérieur à la valeur de rachat, il s'agit d'une prime, et s'il est inférieur, d'un escompte. L'émission d'actions du 27 janvier 2021 présentait une prime de 331 856 \$, qui sera amortie sur la durée de vie des actions privilégiées. Au cours de la période close le 30 juin 2021, un montant de 51 080 \$ (néant pour le semestre clos le 30 juin 2020) a été amorti et le solde de la prime s'élevait à 280 776 \$ (néant au 31 décembre 2020).

Au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020, aucune action privilégiée n'a été rachetée dans le cadre d'un rachat mensuel.

Le 30 juin 2021, le cours de clôture des actions privilégiées s'élevait à 10,25 \$ par action (10,35 \$ au 31 décembre 2020).

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est constitué de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions en espèces trimestrielles cumulatives fixes et leur rembourser le prix d'émission initial de ces actions à la date d'échéance, ou à une date ultérieure si le conseil d'administration décide de prolonger la durée du Fonds pour une période d'au plus cinq ans;
- ii) verser mensuellement aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions en espèces ciblées à 0,10 \$ par action et leur offrir un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action.

Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de gérer la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs d'actions ou leur rembourser du capital.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS D' ACTIONS

Les distributions sont effectuées trimestriellement pour les actions privilégiées et mensuellement pour les actions de catégorie A. Les dates de clôture des registres sont fixées au dernier jour ouvrable de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les distributions sont payables au plus tard le dixième jour ouvrable du mois suivant.

Pour la période close le 30 juin 2021, le Fonds a déclaré des distributions de 0,60 \$ par action de catégorie A (0,20 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020) et de 0,2725 \$ par action privilégiée (0,2725 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020), pour un total respectif de 17 890 325 \$ (5 459 232 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020) et de 8 007 127 \$ (7 438 203 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020).

Le 23 juillet 2021, le Fonds a déclaré des distributions mensuelles de 0,10 \$ par action de catégorie A pour les porteurs inscrits à la date de clôture des registres le 30 juillet 2021.

7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**a) Frais de gestion**

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion, d'administration et de conseil, y compris le personnel de direction clé. En contrepartie de ces services, le Fonds verse des frais de gestion annuels correspondant à 0,60 % de sa valeur liquidative, taxes applicables en sus. La valeur liquidative du Fonds est établie en déduisant le passif du Fonds de son actif total. À cette fin, les actions de catégorie A et les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Ils sont calculés et payables mensuellement.

Pour la période close le 30 juin 2021, les frais de gestion ont totalisé 1 814 348 \$ (1 358 542 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020). Sur ce montant, une tranche de 325 887 \$ était à payer au 30 juin 2021 (tranche prépayée de 358 \$ au 31 décembre 2020).

b) Frais du comité d'examen indépendant

Pour la période close le 30 juin 2021, la rémunération versée aux membres du comité d'examen indépendant a totalisé 9 917 \$ (9 946 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020) et se composait uniquement de frais. Les frais du comité d'examen indépendant payés d'avance au 30 juin 2021 s'élevaient à 1 483 \$ (néant au 31 décembre 2020).

8. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement, compte non tenu des commissions de courtage, se sont établies comme suit pour les périodes closes les 30 juin :

	2021 \$	2020 \$
Produit tiré de la vente de placements et d'options	16 416 474	21 321 160
Moins le coût des placements et des options vendus :		
Placements et options, au coût, à l'ouverture de la période	354 651 919	367 347 560
Placements acquis et options vendues au cours de la période	51 615 725	11 625 250
Placements et options, au coût, à la clôture de la période	(392 306 859)	(361 905 108)
Coût des placements et options vendus au cours de la période	13 960 785	17 067 702
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements et d'options	2 455 689	4 253 458

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

30 juin 2021 et 2020

Aucun paiement indirect n'a été versé par le Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

9. OPTIONS

Le Fonds peut vendre des options d'achat couvertes ou des options de vente assorties d'une couverture en espèces afin de produire un revenu supplémentaire. Le Fonds avait les options d'achat suivantes :

Au 30 juin 2021

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue \$	Juste valeur \$
Banque de Montréal	456	20 août 2021	130	46 512	(51 984)
Banque Canadienne Impériale de Commerce	451	16 juill. 2021	145	59 983	(18 491)
Banque Nationale du Canada	648	20 août 2021	96	43 416	(38 232)
Financière Sun Life inc.	868	20 août 2021	66	51 212	(56 420)
				201 123	(165 127)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

Au 31 décembre 2020

Sous-jacent	Nombre de contrats ¹	Date d'échéance	Prix d'exercice par contrat \$	Prime reçue \$	Juste valeur \$
Banque de Montréal	472	15 janv. 2021	100,00	23 128	(12 272)
La Banque de Nouvelle-Écosse	587	15 janv. 2021	69,00	21 719	(14 088)
Société Financière Manuvie	1 860	15 janv. 2021	23,50	40 920	(14 880)
Banque Royale du Canada	412	15 janv. 2021	107,00	23 484	(17 304)
				109 251	(58 544)

¹ Chaque contrat vise 100 actions du titre sous-jacent.

10. PRÊT DE TITRES

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et certaines de ses sociétés affiliées). La valeur de marché globale des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de son actif. Le Fonds reçoit une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou un de ses organismes, ou encore par un organisme supranational accepté, selon la définition du Règlement 81-102. Au 30 juin 2021, la valeur de marché des titres prêtés et la garantie correspondante s'élevaient respectivement à 30,12 M\$ (17,1 M\$ au 31 décembre 2020) et à 31,62 M\$ (18,0 M\$ au 31 décembre 2020).

Le revenu tiré du prêt de titres est présenté dans l'état du résultat global, déduction faite des frais liés au prêt de titres revenant au dépositaire du Fonds, la Compagnie Trust CIBC Mellon (et à certaines de ses sociétés affiliées).

Le revenu tiré du prêt de titres s'est établi comme suit pour les périodes closes les 30 juin :

	2021 \$	2020 \$
Revenu brut tiré du prêt de titres	13 040	15 028
Frais liés au prêt de titres	(3 911)	(4 508)
Revenu net tiré du prêt de titres	9 129	10 520
Retenues d'impôts sur le revenu tiré du prêt de titres	(26)	—
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	9 103	10 520

Pour la période close le 30 juin 2021, les frais liés au prêt de titres ont représenté 30,0 % (30,0 % pour le semestre clos le 30 juin 2020) du revenu brut tiré du prêt de titres.

11. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2021 et regroupe les titres par secteur. Le tableau comparatif suivant présente les titres détenus par le Fonds par secteur d'activité au 31 décembre 2020. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Au	31 décembre 2020
Secteur d'activité	% du portefeuille
Banques	60,8
Assurance	39,2
Total	100,0

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en rééquilibrant régulièrement le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Il maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des contraintes de placement, des directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose d'actions libellées en dollars canadiens et inscrites à la cote d'une bourse.

a) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un secteur. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque par une gestion minutieuse de dérivés respectant les paramètres de la stratégie de placement. Exception faite des options vendues, le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur de ces instruments. Aucune option de vente assortie d'une couverture en espèces n'était en cours au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. Aucun risque supplémentaire ne découle des options d'achat couvertes vendues.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des actions et des options. Au 30 juin 2021, si le cours de ces titres avait augmenté de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait augmenté d'environ 56,7 M\$, ou 20,2 % (environ 43,3 M\$, ou 24,9 % au 31 décembre 2020). De même, si le cours de ces titres avait diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A aurait diminué d'environ 58,1 M\$, ou 20,7 % (environ 44,5 M\$, ou 25,6 % au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. Le Fonds n'était pas exposé à un risque de crédit important au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. La valeur comptable des titres prêtés, de la trésorerie et du revenu à recevoir représente le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres sont réglées à la livraison. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'après la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêt de titres avec son dépositaire (voir la note 10). Le risque de crédit associé à ces opérations est considéré comme minime, puisque toutes les contreparties ont une notation suffisante et approuvée, et que la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre au moins à 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque de liquidité par ses rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. En ce qui concerne les rachats mensuels et annuels d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées, le Fonds reçoit un avis au moins 10 jours ouvrables avant les dates de rachat, ce qui donne le temps au gestionnaire de vendre les titres, quoiqu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable. Le Fonds prévoit racheter la totalité des actions de catégorie A et des actions privilégiées en circulation le 30 octobre 2023 à cette date, à moins de prorogation.

Les tableaux ci-après présentent les autres passifs financiers du Fonds en les regroupant selon la durée à courir entre la date des états financiers et la date d'échéance contractuelle.

Au 30 juin 2021

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Options vendues, à la juste valeur	165 127	—	—	165 127
Dettes et charges à payer	325 887	—	—	325 887
Distributions à payer aux porteurs d'actions	7 044 315	—	—	7 044 315
Total	7 535 329	—	—	7 535 329

Au 31 décembre 2020

	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Options vendues, à la juste valeur	58 544	—	—	58 544
Dettes et charges à payer	149 827	—	—	149 827
Distributions à payer aux porteurs d'actions	6 335 696	—	—	6 335 696
Total	6 544 067	—	—	6 544 067

d) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'instruments financiers libellés dans une autre devise que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation de l'information financière du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds n'était pas exposé au risque de change.

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements du Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Il s'agit des obligations, des instruments du marché monétaire, des placements à court terme, des débentures, des prêts hypothécaires et des autres titres porteurs de revenu, dont la valeur augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent. Le Fonds n'était pas exposé au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

12. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le Fonds classe ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois catégories en fonction de la nature des données utilisées pour déterminer leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Les données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel appartient un instrument financier est établi en fonction du niveau le plus bas auquel est classée une donnée significative dans l'évaluation de la juste valeur.

Actifs et passifs à la juste valeur au 30 juin 2021	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	582 716 861	—	—	582 716 861
Options vendues	(165 127)	—	—	(165 127)
Total	582 551 734	—	—	582 551 734

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2020	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions	445 658 651	—	—	445 658 651
Options vendues	(58 544)	—	—	(58 544)
Total	445 600 107	—	—	445 600 107

Les actions privilégiées émises et en circulation au 30 juin 2021 affichaient un prix de rachat par action de 10,00 \$ (10,00 \$ au 31 décembre 2020) et un cours par action de 10,25 \$ (10,35 \$ au 31 décembre 2020).

Aucun actif ou passif financier n'a été transféré d'un niveau à un autre au cours de la période close le 30 juin 2021 et de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, du revenu à recevoir, des distributions à payer, et des dettes et charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas il est classé au niveau 3.

a) Actions

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1, car les titres sont négociés activement et un prix fiable est observable. Les actions du Fonds ont généré un gain net réalisé et une variation nette du gain latent de 103 742 437 \$ pour la période close le 30 juin 2021 (perte de 108 209 244 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020).

b) Options

Les options vendues du Fonds sont classées au niveau 1, car leur valeur est fondée sur des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs. La perte nette réalisée et la variation nette de la perte latente sur les options ont été de 1 990 061 \$ pour la période close le 30 juin 2021 (perte de 177 659 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2020).